

Sujet 13 - Série littéraire

Objets d'étude : l'épistolaire ; la poésie

TEXTES

A. Guillaume Apollinaire [1880-1918], « Lettre du 18 janvier 1915 » (extrait), *Lettres à Lou*, 1990.

B. Guillaume Apollinaire [1880-1918], « Lettre du 19 janvier 1915 », *Lettres à Lou*, 1990.

C. Guillaume Apollinaire [1880-1918], « Adieu ! », *Lettres à Lou*, 1990.

A. Présentation du sujet

Le sujet 13 est destiné aux séries littéraires ; trois lettres du même auteur le composent. Il présente, par delà la convergence historique et thématique, une différence générique. Cette pluralité, désignée par les deux objets d'étude (le sujet croise l'épistolaire et la poésie), se recentre autour d'une problématique commune : les lettres du sujet justifient-elles toutes une publication ? D'autre part, la réflexion peut se fixer sur les liens intertextuels que ces textes entretiennent les uns avec les autres : comment un texte peut-il informer l'autre ? comment chacun contribue-t-il à construire une partie du sens des autres ?

B. Question

Quelle est la fonction essentielle de ces trois lettres ?

La question posée engage un classement précis et justifié pour chaque texte.

On attend que les élèves montrent que ces trois lettres ont un même destinataire et que c'est toujours la même personne qui lui écrit. Leur point commun est de parler à Lou de l'amour qu'éprouve pour elle Guillaume Apollinaire. Ils devraient également noter la proximité des dates et montrer qu'ils ont compris que le scripteur des trois lettres est à Nîmes, dans une caserne, alors que Lou séjourne à Nice dans les deux premières et qu'elle part en voyage dans la troisième lettre.

Une fois cette situation clarifiée, la réponse attendue pour le texte A est de mettre à jour l'engagement personnel du scripteur pour l'écriture poétique : « Je te dis tout cela », « Je te prie », « Voilà, Lou ».

Pour le texte B le scripteur cherche à avoir prise sur les actes de Lou et à obtenir d'elle qu'elle vienne l'attendre à la gare : « donc sois à la gare », « donc couche au P.L.M ». Cependant le désordre de la présentation des faits est révélatrice de l'émotion d'Apollinaire à l'idée de retrouver celle qu'il aime.

Pour le texte C la fonction poétique est portée par la forme choisie. La forme rimée et rythmée joue de la répétition du prénom de la femme aimée qui parcourt l'espace de la page et inscrit sa présence dans l'esprit d'Apollinaire. Répétition aussi et insistance avec le rappel de son amour qui joue le rôle d'un refrain « Un cœur le mien te suit ». Le texte poétique affiche la richesse de sa facture formelle ; sa présence permet de rendre sensible la constance de la pensée et de l'amour par delà l'absence de l'être aimé.

C. Commentaire

Vous commenterez le poème d'Apollinaire : « Adieu ! » (texte C).

Le commentaire pourra mettre en évidence les points suivants :

I. Une lettre d'amour qui est aussi une conversation et un discours sur la monotonie de la vie à la caserne.

Elle utilise la forme rhétorique traditionnelle de la lettre :

- rappel de la situation de celui qui écrit,
- puis narration elliptique de sa vie à la caserne,
- et enfin, retour à leur situation respective qui les tient éloignés.

II. Une écriture entre jeu et émotion :

- jeu de l'acrostiche,
- jeu des répétitions,
- mais surtout une syntaxe faite de ruptures et un jeu sur les images qui dévoilent l'émotion et la tristesse du poète.

III. Un chant qui conjure l'absence - presque une incantation ! - mais aussi une sorte de préfiguration de la rupture :

- temps ralenti, espace qui se dilate et les sépare,
- l'analyse peut mettre à jour le jeu sur le nombre de syllabes (nombre pair ou impair) et sur le rythme syncopé qui s'oppose à des passages presque « legato » (d'une manière liée, sans détacher les notes.) et harmonieux par les sonorités ; les premiers rendent compte de la prise de conscience de la séparation alors que les autres résonnent comme une confidence chuchotée à l'oreille de celle qui est loin de lui.

D. Dissertation

Est-il légitime selon vous, de rendre public l'ensemble des lettres rédigées par un écrivain, qu'elles aient été conçues ou non par lui comme objets littéraires ?

Vous répondrez à cette question en un développement composé, prenant appui sur les textes proposés, ceux que vous avez étudiés en classe et vos lectures personnelles.

Le sujet proposé présente une certaine difficulté pour les élèves car ceux-ci n'auront pas nécessairement étudié des correspondances d'écrivains et ne sauront peut-être pas lesquelles ont été publiées avec leur accord et celles qui ont été publiées après leur mort. C'est donc plutôt sur la valeur littéraire de tels écrits que pourra se construire le développement.

L'élève devra d'abord s'interroger sur l'emploi du mot « légitime » pour indiquer sous quel angle il place son développement. Il peut découvrir ainsi la question du domaine privé et du domaine public d'une correspondance. Mais encore faut-il envisager la nature des correspondances publiées : personnelles, amoureuses, littéraires, politiques, historiques ? On pense aux correspondances de Chateaubriand, de Diderot à Sophie Volland, de Voltaire avec Frédéric II, de George Sand, de Musset, de Flaubert, de Victor Hugo, de Marcel Proust, d'André Gide, de Simone de Beauvoir, de Jean-Paul Sartre. Le élèves auront aussi étudié en troisième des lettres de poilus.

On peut imaginer un développement qui adopterait le mouvement suivant :

I. Certains pensent qu'il ne faut pas publier les correspondances sans l'accord de l'auteur ou de ses descendants.

- Sorte de voyeurisme du lecteur qui s'immisce dans un domaine intime et qui ne respecte pas la vie privée des individus.
- Problème de la propriété littéraire et des droits des héritiers de l'écrivain.

II. Voici pourquoi je trouve utile de publier ces correspondances...

Autre mouvement possible :

- Voici ce qu'avancent les partisans de la publication.
- Voici pourquoi ils se trompent ou voici les limites de cette thèse.
- Voici ce que j'en pense. Cette ultime étape peut également s'organiser autour du dépassement des limites évoquées par le deuxième mouvement.

Les arguments développés pourront montrer la valeur historique ou littéraire de ces correspondances. Elles portent témoignage de sentiments divers, de relations privées ou publiques ; elles expriment des sentiments humains à travers des faits particuliers ; elles rendent compte d'une situation historique et font, du reste, l'objet d'une analyse par les historiens ; elles s'inscrivent dans un temps daté ou visent la postérité ; elles précèdent, anticipent, accompagnent, prolongent l'œuvre : on pourra trouver des élèves qui montreront qu'au-delà du dialogue avec les contemporains, ces correspondances représentent des sortes de matrices de l'écriture littéraire qui, de ce fait, anticipent et préfigurent l'œuvre publiée ; enfin, par leur écriture, ces correspondances enrichissent et modifient la réception des œuvres officiellement publiées.

E. Invention

Poursuivant sa réflexion sur le « métier de poète » (texte A), Guillaume Apollinaire explique à Lou pourquoi il écrit des poèmes pour elle, dans une caserne, parmi d'autres soldats, en attendant de partir pour la guerre. Vous rédigerez cette lettre.

Il est clair que c'est la première lettre qui sert de base à l'écriture du texte attendu. Les arguments avancés pourraient être les suivants :

I. Les uns feraient référence au cadre et au contexte de l'écriture.

- Aide à oublier un quotidien difficile, laid, inquiétant.
- Permet de fuir un monde masculin.
- Représente un témoignage sur une situation historique essentielle pour l'avenir de la France.

II. Les autres montreraient comment la poésie est une ouverture, un espoir, une parole libre.

- Permet de reconstruire, à travers l'écriture, une relation devenue impossible en raison des circonstances.
- Fait renaître l'espoir d'un monde où l'amour l'emporterait sur la guerre.
- Permet d'exercer la liberté de l'esprit malgré les difficultés et les contraintes.
- Permet de retrouver l'espoir d'une reconquête de la liberté.

On pourrait imaginer qu'Apollinaire revient sur cette question, dans une lettre qui serait également datée du 4 février 1915. Cette lettre serait alors une sorte de glose de l'écriture poétique qu'il vient de faire et une autre façon de retrouver celle qui s'éloigne de lui, et aussi peut-être de la presser une fois de plus de lui envoyer une réponse. D'autres propositions, quant au moment de l'écriture, peuvent être trouvées et justifiées.